

France-Arpaion: Repair and maintenance services of building installations

OJ S 163/2023 25/08/2023

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES
ALTERNATIVES

Postal address: Domaine du Grand Rué - BRUYERES-LE-CHATEL

Town: ARPAJON CEDEX

NUTS code: FR104 Essonne

Postal code: 91297

Country: France

Contact person: Margaux VERDAGUER / Isaline DOMART

E-mail: margaux.verdaguer@cea.fr

Telephone: +33 169265019 / +33 169264126

Fax: +33 169267028

Internet address(es):

Main address: www.cea.fr

Address of the buyer profile: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.5. Main activity

Other activity: Recherche

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

MCO des stations de surveillance AS32 et IS22 en Nouvelle Calédonie

Reference number: DIE-B23-05413-MV

II.1.2. Main CPV code

50700000 Repair and maintenance services of building installations

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

L'objet de ce marché est le maintien en conditions opérationnelles de la station sismique AS32 et de la station infrasonore IS22

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRZZZ Extra-Regio NUTS 3

II.2.4. Description of the procurement

Part ferme :

- Maintenance préventive de la station sismique AS32 et de la station infrasonore IS22. La maintenance préventive inclue également, la première année de la part ferme, la responsabilité, pour le Titulaire de missionner et d'accompagner, à ses frais, un organisme de contrôle accrédité pour procéder à la vérification périodique des installations électriques des stations,
- Maintenance annuelle de la station sismique AS32 et de la station infrasonore IS22,
- Entretien des plans de la station infrasonore IS22.

Part optionnelle :

- Option 1 : Renouvellement des Prestations à l'issue de la part ferme,
- Option 2 : Renouvellement des Prestations à l'issue de l'option 1.

Part estimative :

- Part sur devis : maintenance de la station sismique AS32 et de la station infrasonore IS22 et transport par hélicoptère,
- Part sur BPU : vérification périodique (hors vérifications périodiques réalisées lors de la première année du marché), consommées à raison d'une vérification périodique par an.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 60

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Le marché peut être reconduit pour deux fois un an par la levée des options 1 et 2 du présent marché

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

cf. descriptif global du marché

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

PRESENTATION DES CANDIDATURES :

Les entreprises candidates doivent fournir à l'appui de leur candidature:

— Le formulaire DC1 (lettre de candidature et désignation du mandataire par ses co-traitants) ou équivalent.

— Le formulaire DC2 (Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement), ou équivalent.

Les formulaires sont disponibles sur le site Internet du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

— La copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire ou dans une procédure étrangère équivalente.

— Pour information, les attestations de régularité fiscales et sociales

Le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME),

en lieu et place des documents mentionnés à l'article R2143-3 du CCP, téléchargeable à l'adresse suivante :

<https://ec.europa.eu/tools/espd/filter?lang=fr>

Il est interdit de cumuler les candidatures :

- En tant que candidat individuel et membre d'un ou plusieurs groupements y compris en tant que mandataire ;

- En tant que membre d'un groupement et mandataire d'un autre.

2/Les entreprises nouvellement créées sont autorisées à présenter leur candidature. Si elles ne sont pas en

mesure de produire certains des documents demandés dans le présent avis de marché, elles peuvent justifier

de leurs capacités financières et professionnelles par d'autres moyens que ceux indiqués dans le présent avis

et notamment par la présentation de titres ou de l'expérience professionnelle du ou de leurs responsables

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Un dossier de présentation du candidat, et le cas échéant de chaque cotraitant, comprenant entre autres :

- Les caractéristiques de l'entreprise : statuts, forme juridique, composition du capital, principaux actionnaires, participations, représentants engageant l'entreprise, effectif total, dimensions, activités, organigramme
 - Un extrait-K-bis ou équivalent,
 - Une attestation d'assurance en cours de validité pour le candidat et chaque cotraitant ;
 - Le chiffre d'affaires global et le CA concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
 - Les trois derniers bilans et comptes de résultat des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ;
- Lorsqu'il appartient à un groupe, une attestation certifiant de son autonomie commerciale et de sa situation de concurrence vis-à-vis des autres entreprises du groupe.
- Si le candidat recourt à la sous-traitance, il doit produire les mêmes renseignements et documents concernant son/ses sous-traitants. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce(s) sous-traitant (s) pour l'exécution du marché, il apporte la preuve par tout moyen approprié.
- La sous-traitance totale est interdite

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Chaque entreprise candidate (le mandataire et chacun des cotraitants dans le cadre d'un groupement) devra présenter :

- Un dossier technique de présentation de la société et/ou des sociétés en cas de sous-traitance/co-traitance,
 - Un dossier précis et détaillé des références (au cours des trois dernières années) de l'entreprise et/ou de l'établissement susceptible d'intervenir, concernant des opérations identiques ou pouvant être assimilées notamment en termes de technicité et d'enjeu. Devront notamment être précisés : la nature du projet, la date, le lieu d'exécution, les références du client correspondant,
 - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidats pour chacune des trois dernières années,
 - L'organisation au sein du groupement et/ou de la démonstration de la capacité du candidat à maîtriser la sous-traitance.
- Si le candidat recourt à la sous-traitance, il doit produire les mêmes documents concernant ce sous-traitant.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 27/10/2023 Local time: 16:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 27/10/2023 Local time: 16:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

VI.3. Additional information

Le Dossier de Consultation des Entreprises est accessible pour information des candidats, sur la plateforme PLACE (<https://www.marches-publics.gouv.fr>).

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Versailles

Postal address: 56, avenue de Saint Cloud

Town: Versailles

Postal code: 78011

Country: France

Telephone: +33 139205400

Fax: +33 1562735740

Internet address: <http://versailles.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Le référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu' à la signature du marché.

Le référé contractuel peut être introduit dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative.

Le recours en contestation de la validité du marché par un tiers peut être intenté dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.

VI.5. Date of dispatch of this notice

21/08/2023